

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL**

Séance du Lundi 23 juillet 2018 à 19 heures 00

Nombre de conseillers en exercice : 33      Présents : 27      Votants : 31

Le Conseil Municipal de la commune de Marmande, convoqué le 17 juillet 2018 s'est réuni le lundi 23 juillet 2018 à 19 heures 00, dans la salle du Conseil Municipal de Marmande, en sa séance publique, sous la présidence de M. Daniel BENQUET, Maire de Marmande.

Présents : BENQUET Daniel, Maire, LABARDIN Philippe, VALAY Laurence, CALZAVARA Martine, DUBOURG Jean-Luc, CARBONNET Serge, JACQUET Josette, BALLEREAU Marie-Catherine, Adjoint, MUNOZ Yolande, BOUGUES Marie-Françoise, CHRISTEN Roland, MARCHAND Jean-Pierre, CAMPS Brigitte, DALLA SANTA Jean-Christophe, COUZINEAU Patrick, CORREGES Jacqueline, HOSPITAL Michel, SPECOGNA Marilyn, MAURIN Patrick, FIGUÈS Fatima, HOCQUELET Joël, BORDERIE Sophie, CILLIERES Charles, MAHIEU Anne, CERUTI Michel, GAY Laurent, BRETAGNE Karine Conseillers Municipaux

Absents ou excusés : VERDIER Alain, ANGELY Lydie, MANIER Bernard, GALDIN Nicole, BROUILLON Hervé, DE LAMARLIERE Sylvie

Pouvoirs : de Lydie ANGELY à Patrick MAURIN, de Nicole GALDIN à Jean-Pierre MARCHAND, de Hervé BROUILLON à Marie Françoise BOUGUES, de Sylvie DE LAMARLIERE à Laurence VALAY (en cours de séance, 20h08)

-----

**F.15**

**Modification de la délibération de validation APD façade nord de l'église Notre-Dame de Marmande.**

La Direction Régionale des Affaires culturelles de Nouvelle Aquitaine ayant informé la Ville qu'elle avait la possibilité d'intégrer les honoraires de maîtrise d'œuvre dans sa prise en charge des coûts de la restauration de la façade Nord de l'Eglise Notre-Dame,

L'aide apportée par la DRAC NA calculée sur un taux de 40% pour une somme de 270 000 euros HT sera d'un montant de 108 000 euros HT à la place des 96057 HT € prévus initialement.

**DEMANDES DE SUBVENTIONS**

- Tranche 1 : (Nord) : Etablir des demandes de subvention par année civile.

**Le Conseil Municipal,  
après en avoir délibéré :**

**Approuve** la modification des montants de prise en charge par l'Etat dans la délibération de validation de l'Avant-Projet-Sommaire pour la façade Nord de l'église Notre-Dame de Marmande.

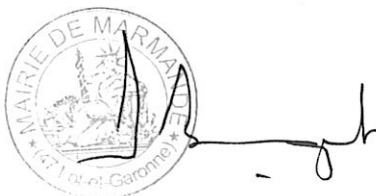
**Précise** que le montant des travaux sera inscrit au budget 2018 sur l'enveloppe correspondante.

**Autorise** Monsieur le Maire ou son représentant à solliciter toutes les subventions susceptibles d'être octroyées et à signer tous les documents relatifs à cette délibération.

Votants : 31 Abstention : 00 Exprimés : 31 Contre : 00 - Pour : 31  
Dossier adopté à l'unanimité

Fait et délibéré en l'Hôtel de ville, le jour, mois et an susdits.  
Ont signé au registre les membres présents.  
Pour extrait certifié conforme,  
Marmande le 24 juillet 2018

Le Maire de Marmande  
Daniel BENQUET

The image shows the official seal of the Municipality of Marmande, which is circular and contains the text 'MAIRIE DE MARMANDE' and '1427'. To the right of the seal is a handwritten signature in black ink.

Délibération certifiée exécutoire compte tenu de sa publication le 25/07/2018  
et de sa transmission au contrôle de légalité le 25/07/2018

Le Maire de Marmande  
Daniel BENQUET

The image shows the official seal of the Municipality of Marmande, which is circular and contains the text 'MAIRIE DE MARMANDE' and '1427'. To the right of the seal is a handwritten signature in black ink.